

Parcours de Formation

Apprendre à conduire est une démarche éducative exigeante qui demande à l'élève de la concentration, de l'assiduité, de la motivation...

Le parcours de formation de tout élève se fera dans une continuité et une progressivité bien spécifique tout en étant adapté aux besoins de chaque élève conducteur.

En vous engageant dans cette formation à la conduite et à la sécurité routière au travers de la signature du contrat, vous vous engagez à suivre le parcours de formation suivant :

L'évaluation :

Les évaluations ont pour but de fixer un nombre d'heures prévisionnelles, et donc le coût de la formation. Nos évaluations ont une durée d'environ 40 min et se déroulent sur ordinateur.

A la suite de celle-ci un contrat de formation sera établi entre l'auto-école et l'élève. Le nombre d'heures effectives pourra être modifié en fonction de l'évolution de l'élève conducteur au cours de sa formation (élèves et moniteurs feront le point régulièrement sur l'évolution des acquis des compétences du remc).

Parcours théorique :

- des cours de code à l'agence en présentiel d'un moniteur sur les grands thèmes de la sécurité routière présents à l'examen: La liste mensuelle des thèmes sera affichée à l'agence.
- Les thèmes abordés seront :
 - La circulation routière : **vitesse**, panneaux, intersections, circuler, croiser et dépasser, stationner ou s'arrêter L
 - Le conducteur (conduire, défaillances du conducteur, **alcool, stupéfiants**, médicaments, fatigue...) La route (nuit et intempéries, autoroute, zones dangereuses) C
 - Les autres usagers (partage de la route) U
 - Les notions diverses (documents administratifs, chargement et passagers, infractions) D
 - Les premiers secours (protéger, alerter et secourir)
 - Prendre et quitter son véhicule (s'installer au poste de conduite) P
 - La mécanique et les équipements (entretien et dépannage) M
 - La sécurité du passager et du véhicule (installation des passagers, nouveaux équipements) S
 - L'environnement (éco-mobilité et éco-conduite) E
- des questions d'entraînement corrigées sur un support média à l'agence (dvd, box...)
- des cours et examens blancs sur internet et smartphone.

A l'issue de sa formation, l'élève devra passer l'examen théorique général (ETG) : il devra répondre à 40 questions et obtenir un minimum de 35 points pour être reçu à l'examen.

Parcours pratique :

La formation pratique se déroulera selon le planning établi en fonction des disponibilités de l'établissement et de l'élève. Il comportera au minimum 20h de conduite. La priorité aux élèves sera donnée comme suit:

- 1 élèves passant l'examen pratique
- 2 élèves ayant réussi l'ETG
- 3 tous les autres cas selon les disponibilités sur le planning de l'agence.

Le candidat est suivi personnellement grâce à sa fiche de suivi et son livret, selon le programme suivant :

- Présentation du véhicule (connaître les principaux organes, les commandes, installation au poste de conduite, vérifications moteur, pneumatique, feux...)
- Maîtriser le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul (savoir démarrer, s'arrêter, monter et descendre les vitesses (utilisation de la boîte de vitesse) , tenir et tourner le volant, doser accélération et freinage, regarder autour de soi)
- Appréhender la route dans des conditions normales (rechercher la signalisation horizontale et verticale, savoir placer son véhicule dans les voies de circulation, adapter l'allure aux situations, détecter et franchir les intersections suivant le régime de priorité, stationner son véhicule)
- Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers. (Evaluer distances et vitesses maintenir les distances de sécurité, croiser dépasser, s'insérer et sortir d'une voie rapide)
- Pratiquer une conduite autonome et économique
- Comportement du conducteur : notions de courtoisie, et de sociabilité / attitudes au volant
- Questions sur les vérifications intérieures et extérieures ainsi que les « 1er secours »

L'ensemble est dispensé dans des conditions diverses par temps de pluie, neige, de nuit (en hiver) et tant sur route de campagne que sur voie rapide et en agglomération.

Suite à l'obtention de l'examen théorique général et à la validation des 4 compétences du REMC , l'élève pourra être présenté à l'examen pratique du permis de conduire ou valider la FFI.

Lors du passage de l'examen le candidat sera accompagné par un moniteur diplômé.